Journal officiel de l'Union européenne

C/2024/6775

15.11.2024

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/6775)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Nom de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Raisons de la décision
C(2024) 7732	8 novembre 2024	Trioxyde de chrome (nº CE 215-607-8; nº CAS: 1333-82-0)	Bacrom S.L., C/Garbí 12, 08150 Parets del Valles, Barcelone, Espagne	REACH/24/70/0	Usage industriel pour le chromage dur des rails coulissants dans les systèmes de découpe de carreaux céramiques, des fourches à suspension et des amortisseurs pour motos, des pompes à graisse, des verrous pneumatiques pour bus et trams, du guidage des fils dans l'industrie textile et des barres de baby-foot	26 avril 2029	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu)

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/6775/oj